

Décision

Générale

colonial

Décision n° 2115 09/12/1947

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCALDate de publication
9 décembre 1947Numéro JO
n° 12 du 31/12/1947Date du numéro
31 décembre 1947

TEXTE INTÉGRAL

Sont libérés du service actif par fin de contrat, les gradés et militaires dont les noms suivent : 1653. Ismaël Ahmed, 2e classe, pour compter du 26 novembre 1947

1019 Moussa Ahmed, 1er classe, pour compter du 1er décembre 1947

1685 Hoummad Hamad, caporal, pour compter du 26 novembre 1947

1661 Tahir Farah, 2e classe, pour compter du 27 novembre 1947; 1572 Abdou Hassan, 2e classe, pour compter du 1er décembre 1947

1648 Mohamed Doule, 2e classe, pour compter du 6 novembre 1947

1490 Ali Aroum, 2e classe, pour compter du 22 octobre 1947

979 Ibrahim Halem. 2e classe, pour compter du 19 novembre 1947

1646 Badaï Gueddi, 2e classe, pour compter du 1er décembre 1947.